

Une étude



pour



Enquête salariés et mobilités

*Etat des lieux de la mobilité domicile-travail des salariés
et appétence pour le budget mobilité unique*

Mars 2023

Pierre-Hadrien Bartoli, Directeur des études politiques au Département Politique - Opinion

Antoine Gautier, Chef de groupe au Département Politique - Opinion

Sylvain Reich, Chef de groupe au Département Politique - Opinion



Sommaire

Méthodologie d'enquête	P.3
La mobilité domicile-travail des salariés	P.5
Le budget consacré par les salariés aux trajets domicile-travail	P.11
Les perceptions et le niveau d'appétence pour le budget mobilité unique (BMU)	P.18

Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** du **14** au **22 février** 2023.



Échantillon interrogé de **1 510** personnes représentatif des **salariés Français (toutes tailles d'entreprises privées et publiques)** âgés de **18 ans et plus**.



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : **sexe**, **âge**, **catégorie socioprofessionnelle**, **secteur d'activité** et **taille de l'entreprises** de l'interviewé(e).



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.
- Les tailles d'agglomérations indiquées concernent le lieu de travail des salariés interrogés, et non leur domicile.

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4
7 000 interviews	0,5	0,7	1,0	1,1	1,2	1,2

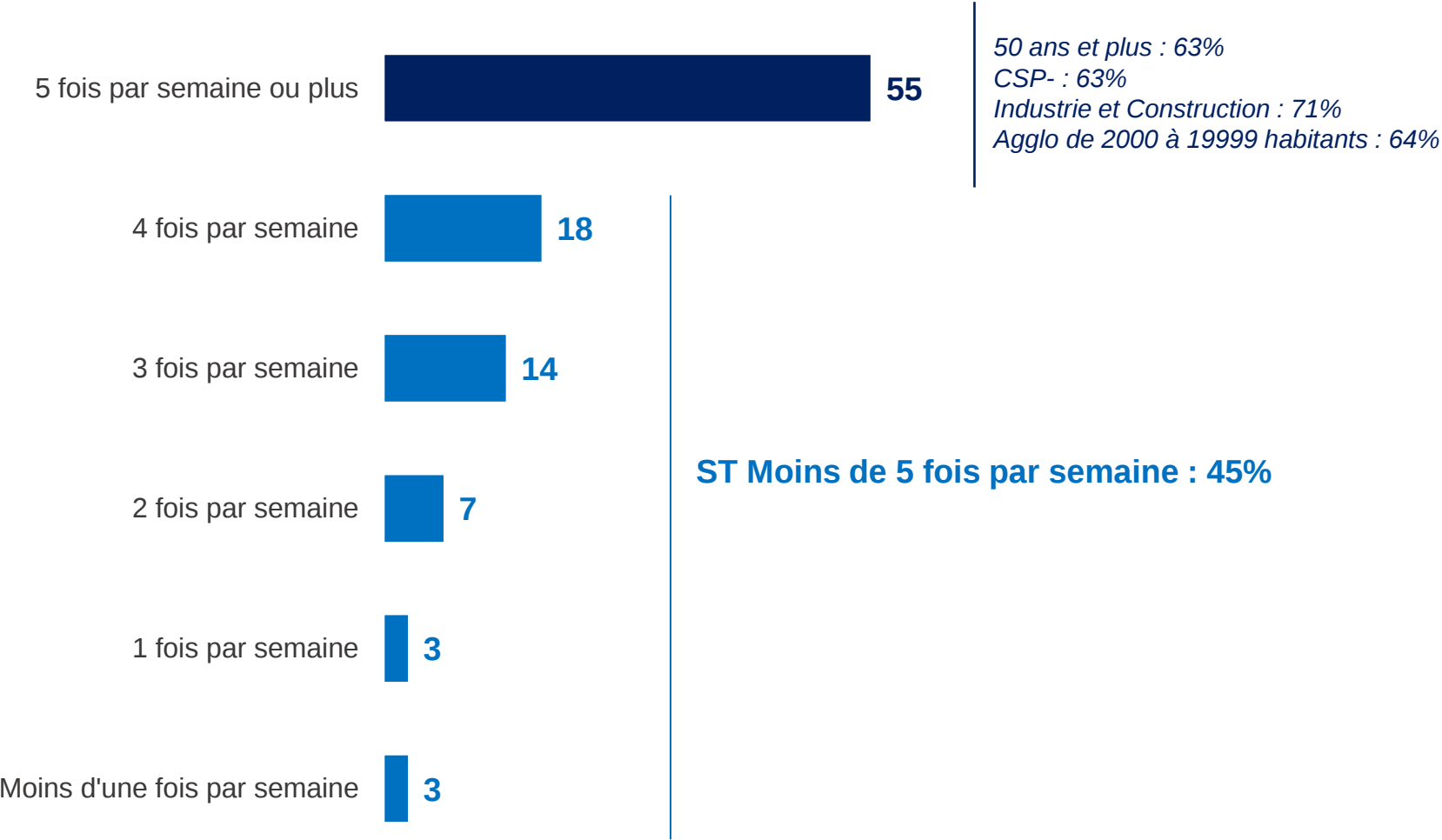
Note de lecture : dans le cas d'un échantillon de 2000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est de 1,3. Il y a donc 95% de chance que le pourcentage réel soit compris entre 8,7% et 11,3% (plus ou moins 1,3 points).

La mobilité domicile-travail des salariés

Aujourd'hui, plus d'1 salarié sur 2 déclare se rendre au moins 5 fois par semaine sur son lieu de travail

Combien de fois par semaine, en moyenne, vous rendez-vous physiquement sur votre lieu de travail ?

- A tous les salariés, en % -



Spontanément, quand ils pensent à leurs trajets domicile-travail, les salariés évoquent en majorité des dimensions liées à la pénibilité et aux problèmes de circulation (« embouteillages », « long », « fatigue »...)

Quels sont tous les mots, toutes les idées qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez aux trajets entre votre domicile et votre lieu de travail ?

- A tous les salariés, en % -

« Cela dépend des moments de la journée et de la semaine, mais il m'arrive souvent d'être dans les embouteillages. »

« Mon trajet est rapide et facile,
je devrais le faire à vélo. »

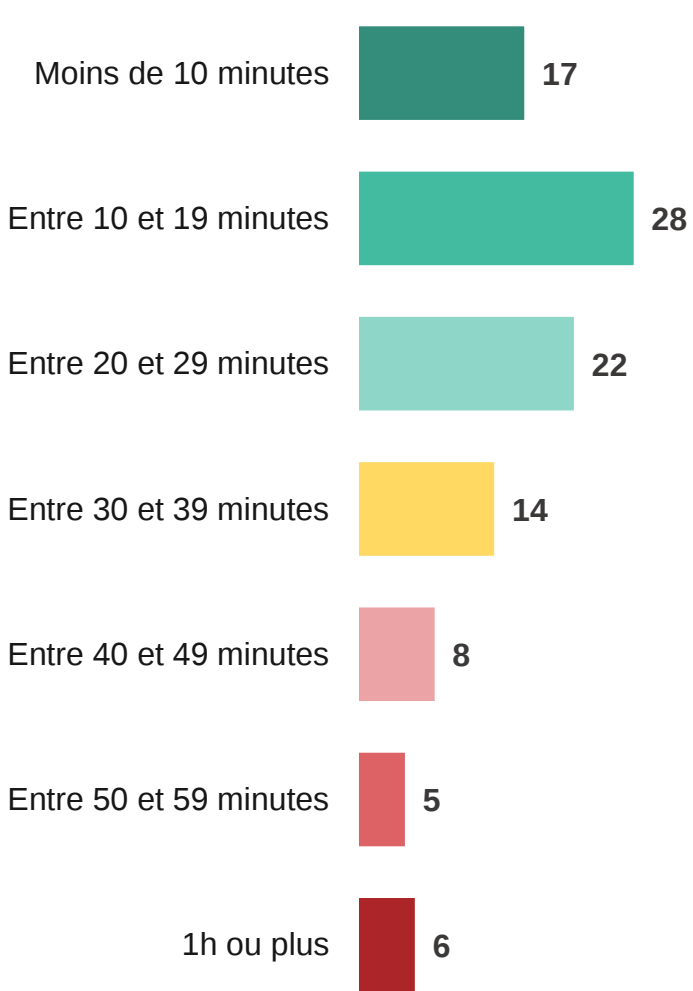


« J'ai la chance d'avoir des horaires décalés, ce qui m'évite les bouchons sur le périphérique. C'est assez rapide. Je fais du covoiturage ce qui permet d'égayer les trajets »

1/3 des salariés français, et même 6 salariés Franciliens sur 10, indiquent mettre au moins 30 minutes pour se rendre de leur domicile à leur lieu de travail

Habituellement, quel est le temps de trajet (de porte à porte) entre votre domicile et votre lieu de travail ?

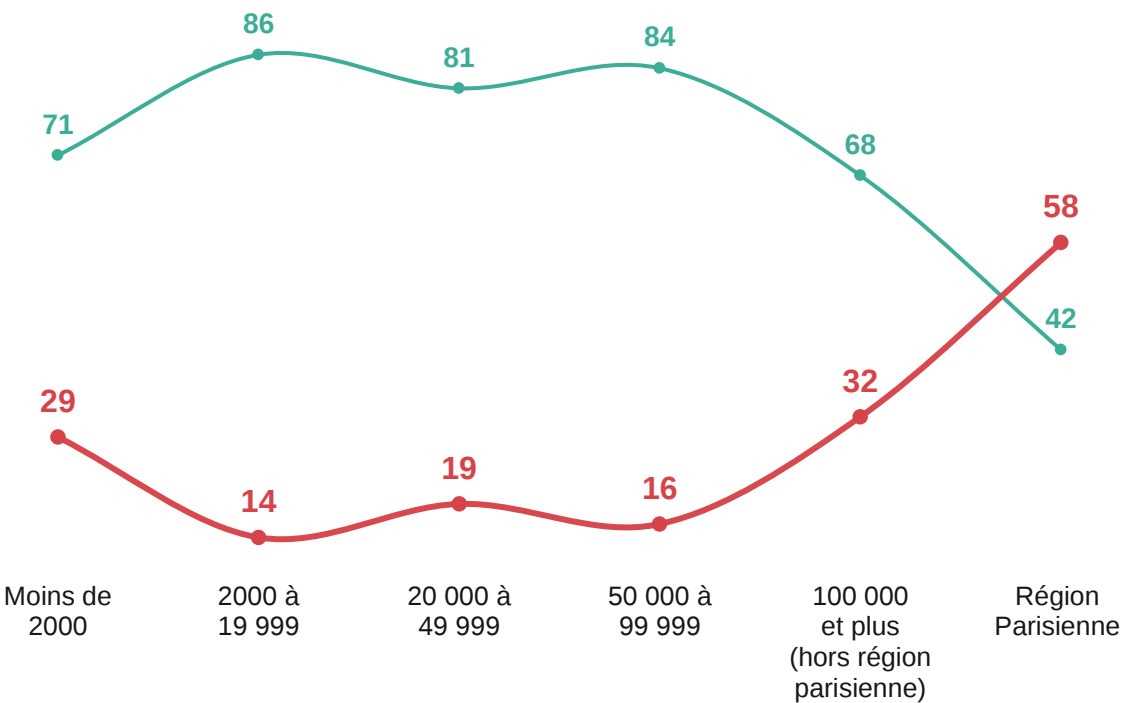
- A tous les salariés, en % -



Moins de 30 minutes: 67%

30 minutes ou plus : 33%

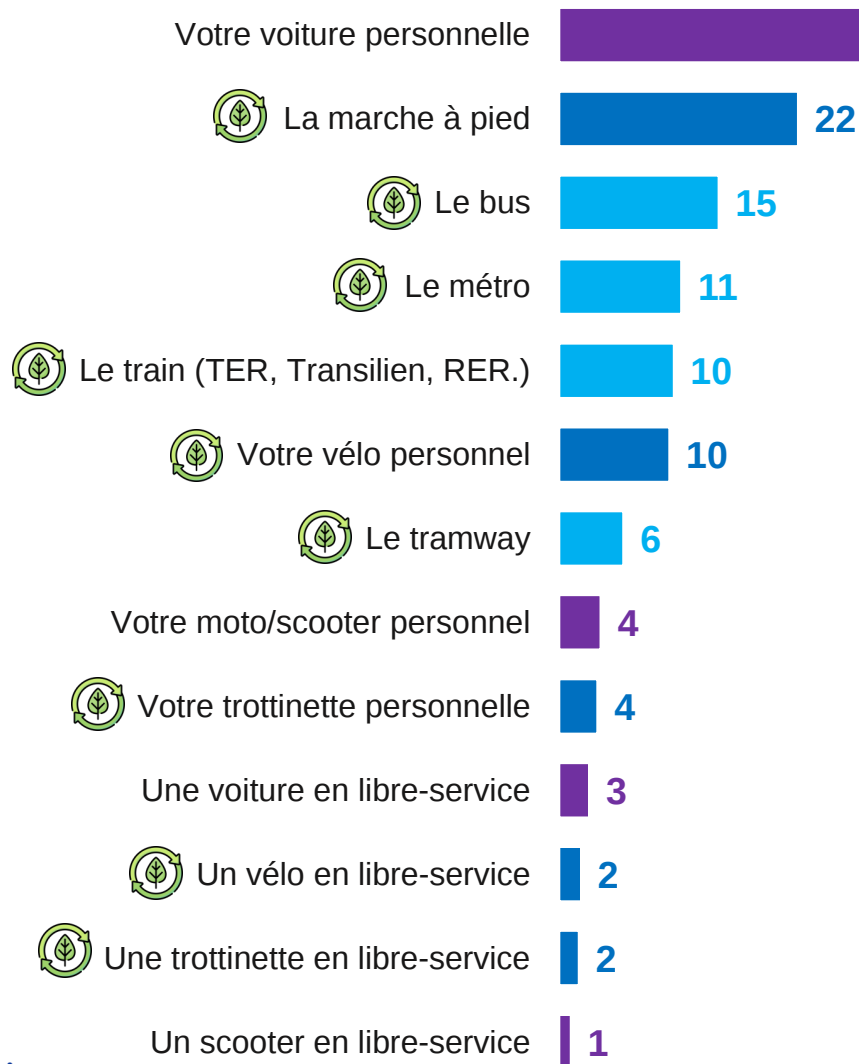
Selon la taille d'agglomération du lieu de travail (en nombre d'habitants)



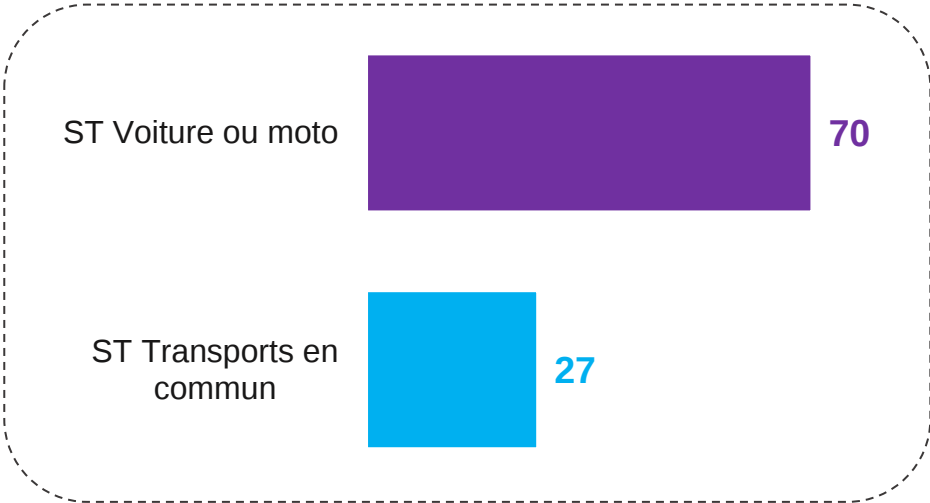
La voiture personnelle (65%) apparait comme le moyen de transport privilégié des salariés pour se rendre sur leur lieu de travail, devant les transports en commun (27%) et la marche à pied (22%)

Parmi les moyens de transport suivants quel est celui que vous utilisez habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ? Vous pouvez choisir plusieurs réponses si vous utilisez plusieurs moyens de transport différents – Réponses données à l'aide d'une liste, plusieurs réponses possibles

- A tous les salariés, en % -



 **Part des salariés utilisant exclusivement des modes de transport durables pour leurs trajets domicile-travail : 30%**



De manière générale, 1/3 des salariés indiquent utiliser au moins 2 modes de transports différents pour se rendre sur leur lieu de travail, et ce d'autant plus en région parisienne. Notons qu'1 salarié sur 2 indique utiliser exclusivement sa voiture personnelle.

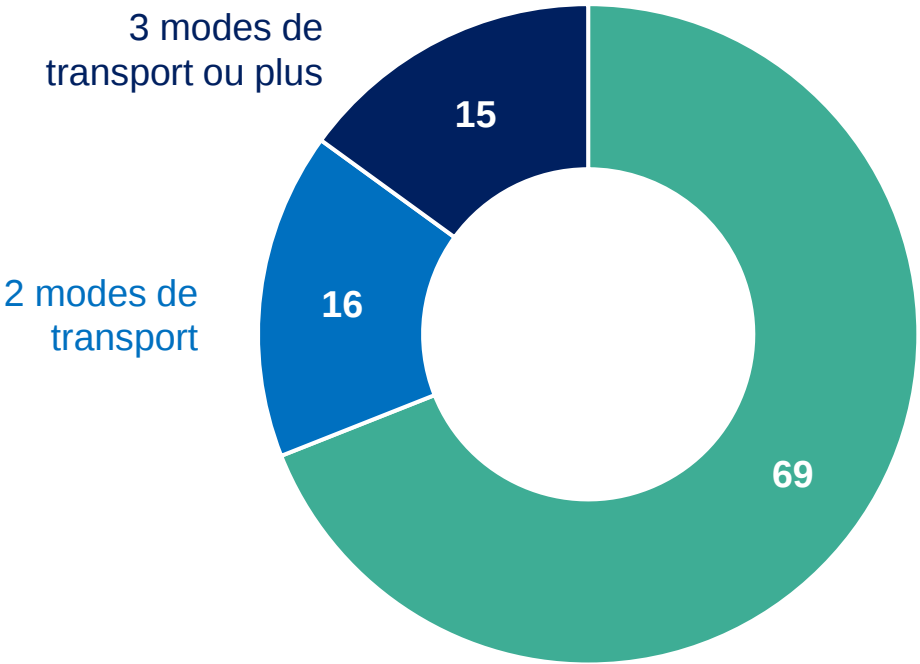
Parmi les moyens de transport suivants quel est celui que vous utilisez habituellement pour vous rendre sur votre lieu de travail ? Vous pouvez choisir plusieurs réponses si vous utilisez plusieurs moyens de transport différents – Réponses données à l'aide d'une liste, plusieurs réponses possibles

- A tous les salariés, en % -

En moyenne, les salariés déclarent utiliser 1,5 mode de transport différent pour se rendre sur leur lieu de travail

ST Utilisent plusieurs modes de transport pour leurs trajets domicile-travail : **31%**

Agglomération Parisienne : 54%
Cadres : 42%



1 mode de transport

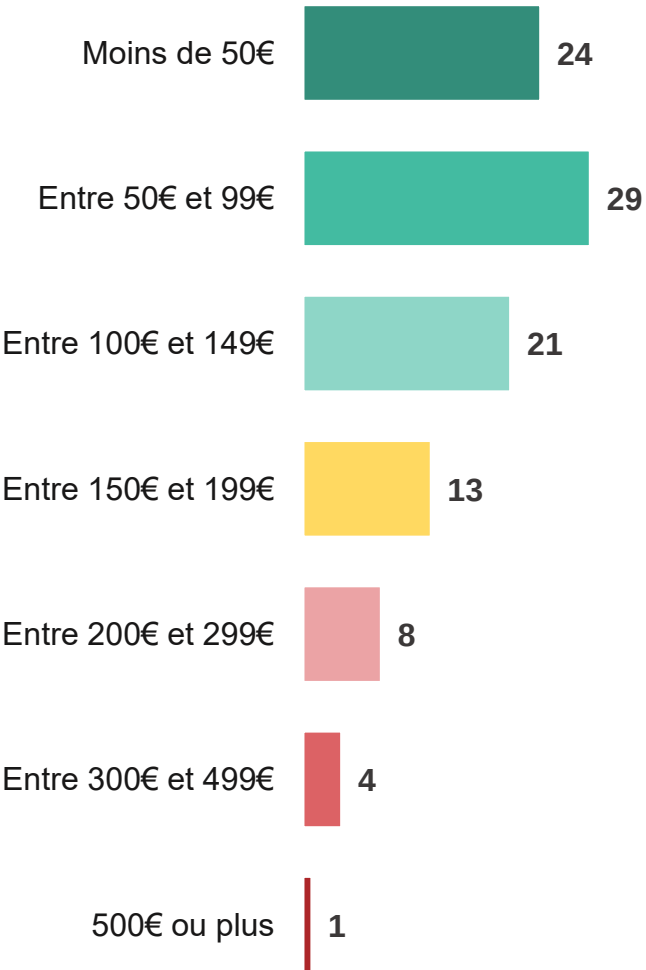
50% des salariés Français déclarent utiliser exclusivement leur voiture personnelle pour se rendre sur leur lieu de travail

Le budget consacré par les salariés aux trajets domicile-travail

3/4 des salariés déclarent consacrer moins de 150 euros par mois à l'ensemble de leurs déplacements domicile-travail, un budget fortement dépendant du temps de trajet cependant

Au final, à combien estimez-vous le budget mensuel consacré à l'ensemble de vos trajets domicile-travail (que vous payez directement ou bien que votre employeur prend en charge / vous rembourse) ?

- A tous les salariés, en % -

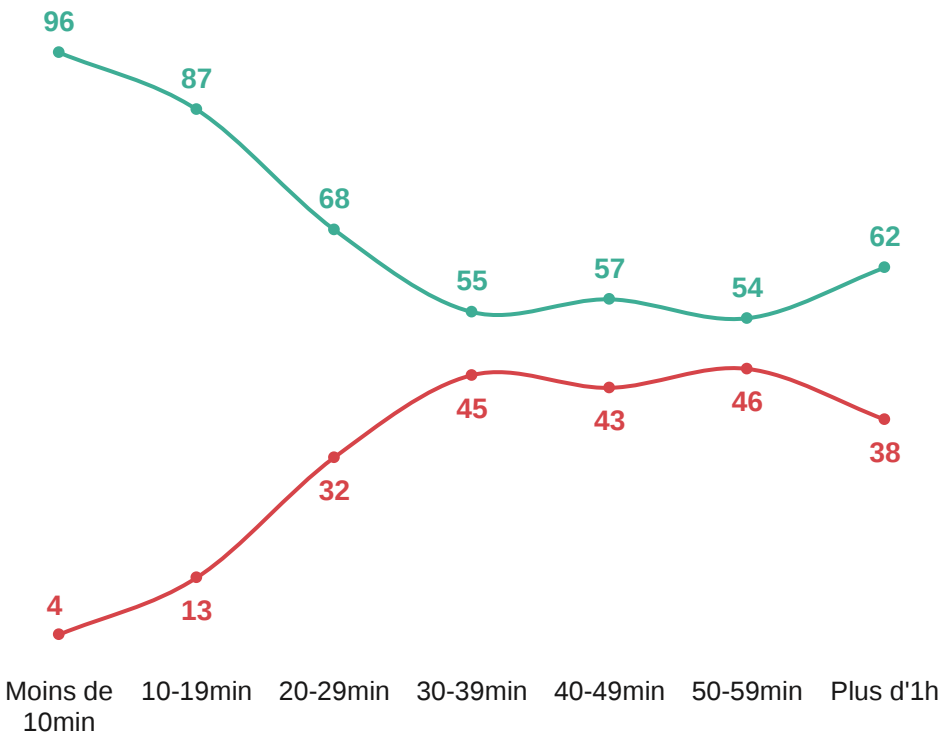


Moins de 150 euros par mois : 74%

Plus de 150 euros par mois : 26%

Zones rurales : 32%
Cadres: 42%
Télétravail au moins 1 fois par semaine: 30%

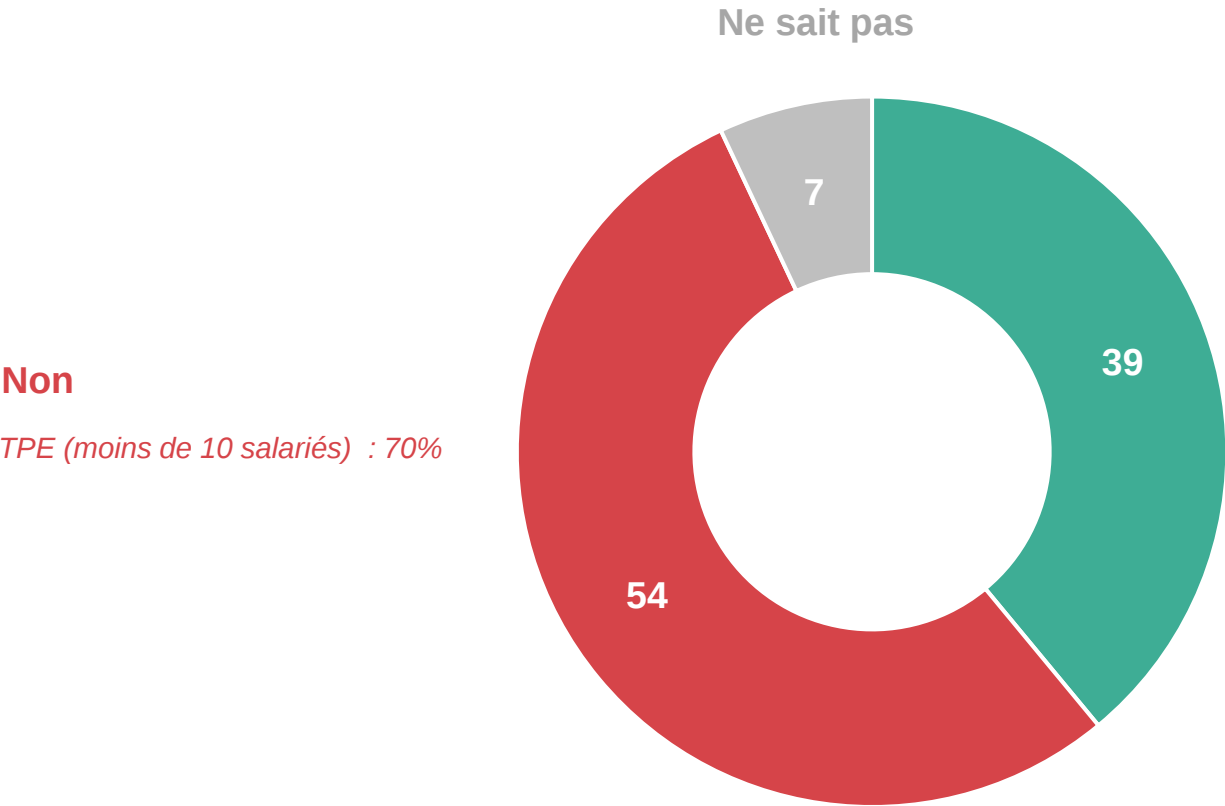
Selon le temps de trajet domicile-travail



4 salariés sur 10 déclarent que leur employeur participe financièrement à la prise en charge de leurs trajets domicile-travail, une part plus élevée encore auprès des salariés Franciliens

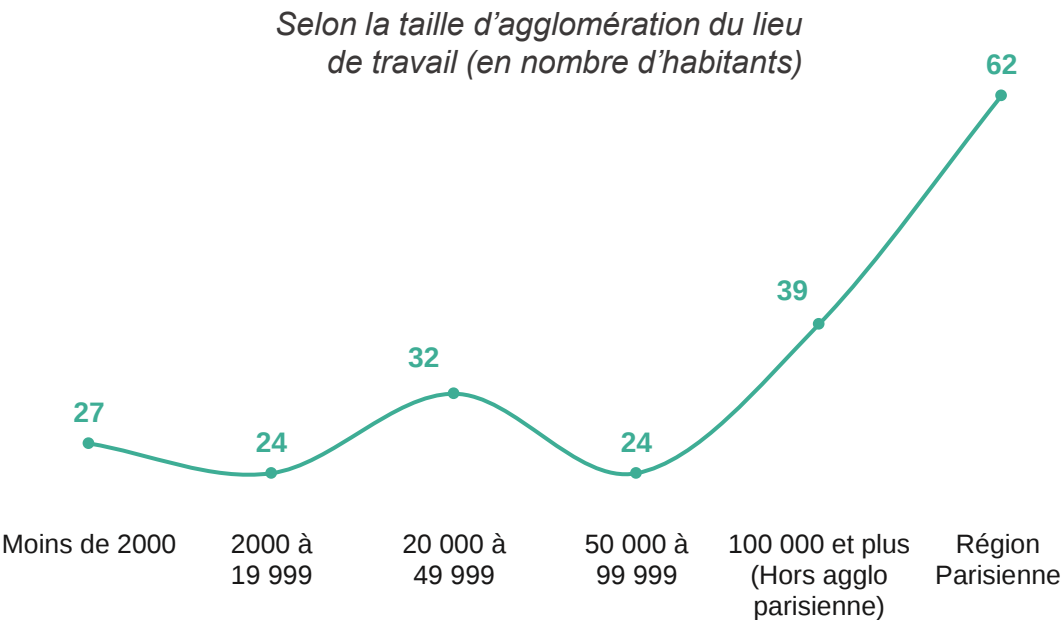
Votre employeur participe-t-il financièrement à la prise en charge de vos trajets domicile-travail ?

- A tous les salariés, en % -



Non
TPE (moins de 10 salariés) : 70%

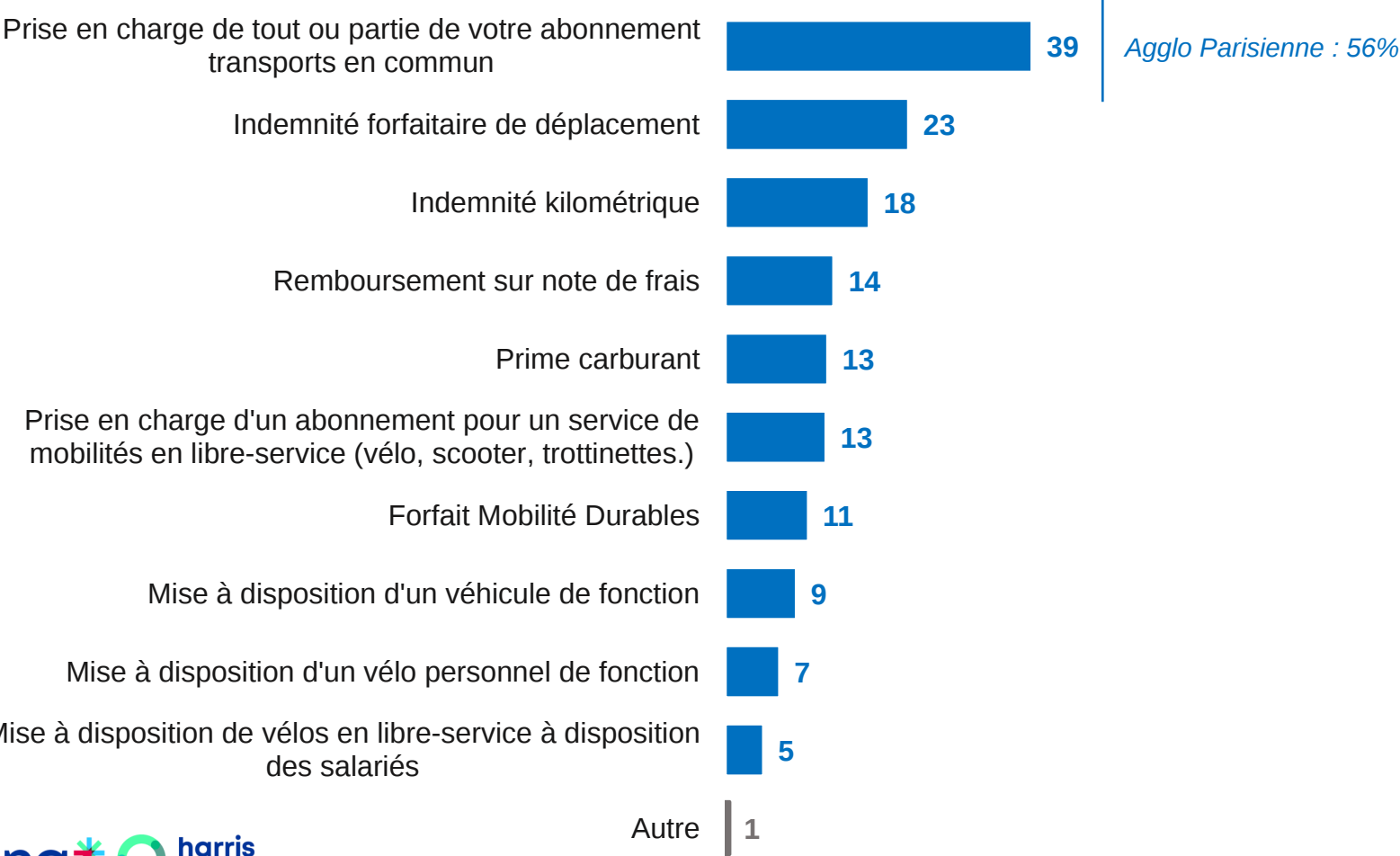
Oui
Cadres: 52%
ETI : 46%



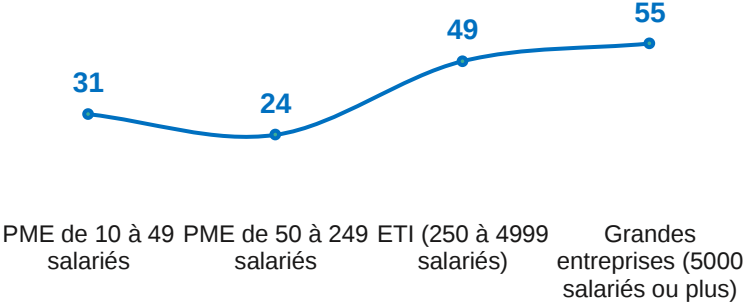
Les deux principaux dispositifs mis en place par les employeurs pour participer à la prise en charge des trajets domicile-travail de leurs salariés sont la participation à l'abonnement aux transports en commun et l'indemnité forfaitaire de déplacement

Quels sont les dispositifs mis en place par votre employeur pour participer à la prise en charge de vos trajets domicile-travail ? - Réponses données à l'aide d'une liste, plusieurs réponses possibles

- Aux salariés dont l'employeur participe financièrement à la prise en charge des trajets domicile-travail, en % -



Selon la taille de l'entreprise
(les bases de répondants sur les TPE de moins de 10 salariés sont trop faibles pour en lire les résultats)

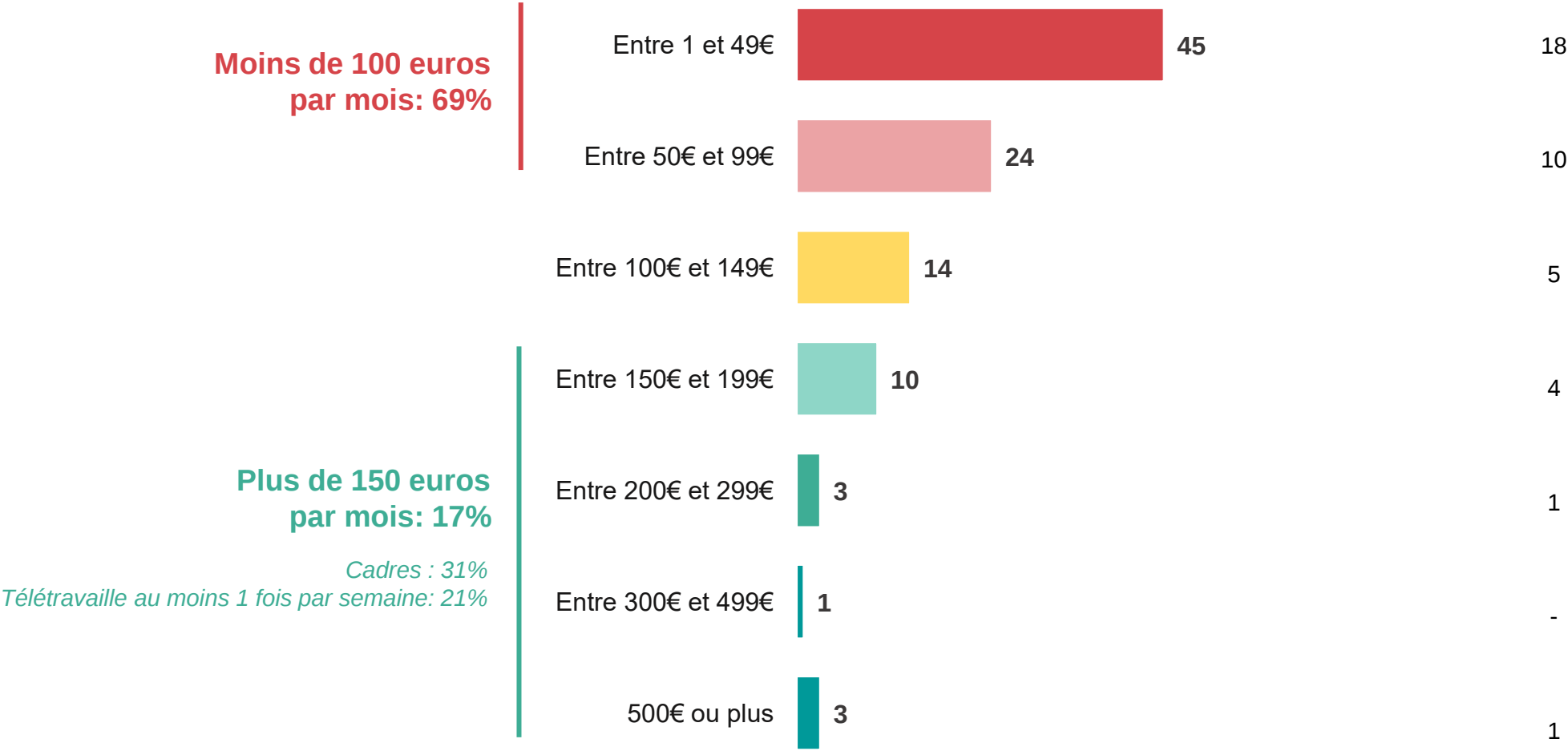


Près de la moitié des salariés recevant une aide de leur employeur pour leurs trajets domicile-travail indiquent percevoir un montant inférieur à 50€ par mois

Quel est le montant mensuel total de l'aide mise en place par votre employeur ?

- Aux salariés dont l'employeur participe financièrement à la prise en charge des trajets domicile-travail, en % -

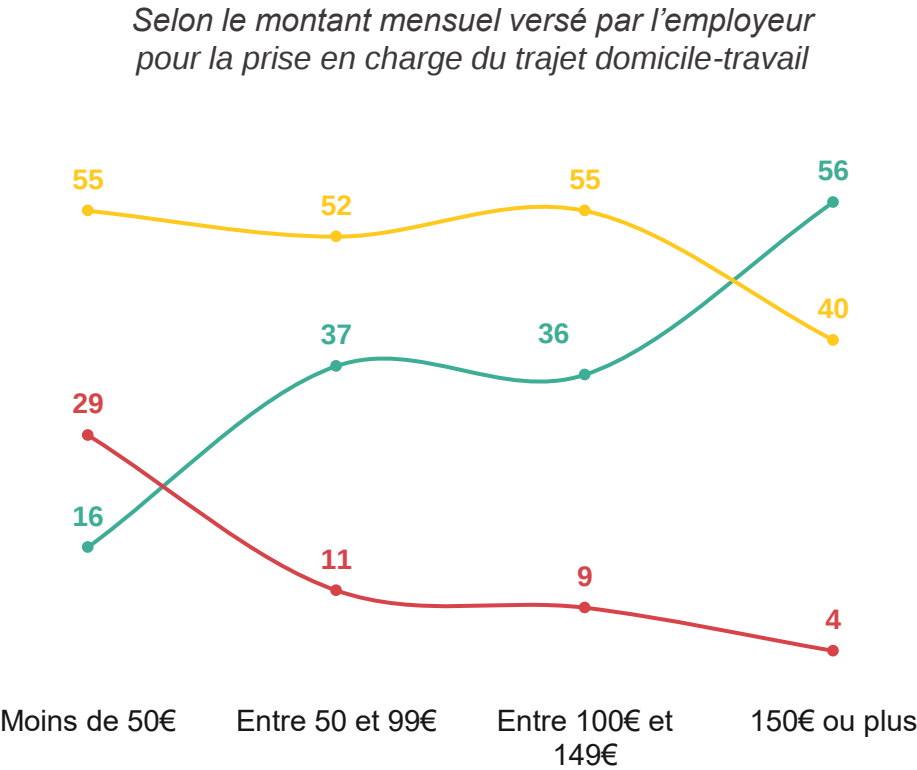
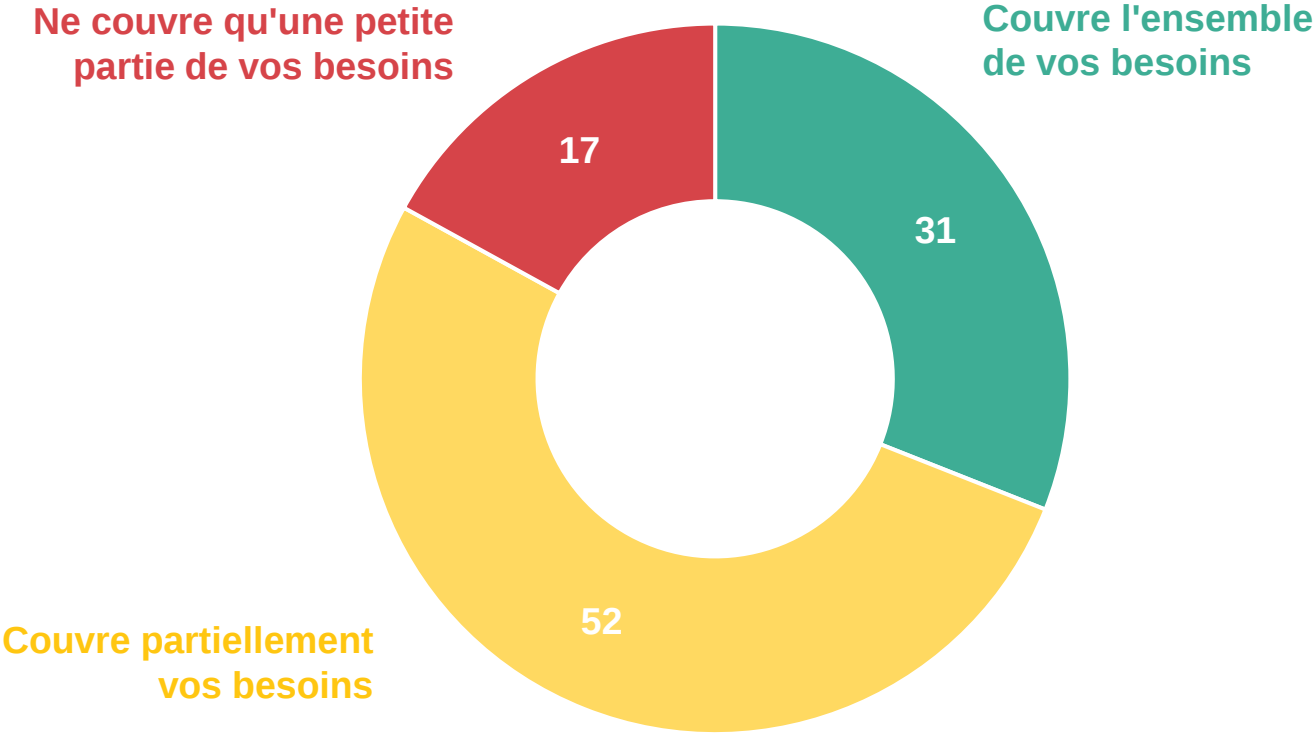
Base Ensemble des salariés
(Rappel : 61% ne reçoivent pas d'aide de leur employeur)



Plus précisément, 2/3 des salariés estiment que l'aide versée par leur employeur ne couvre pas l'ensemble de leurs besoins

Diriez-vous que l'aide mise en place par votre employeur ... ?

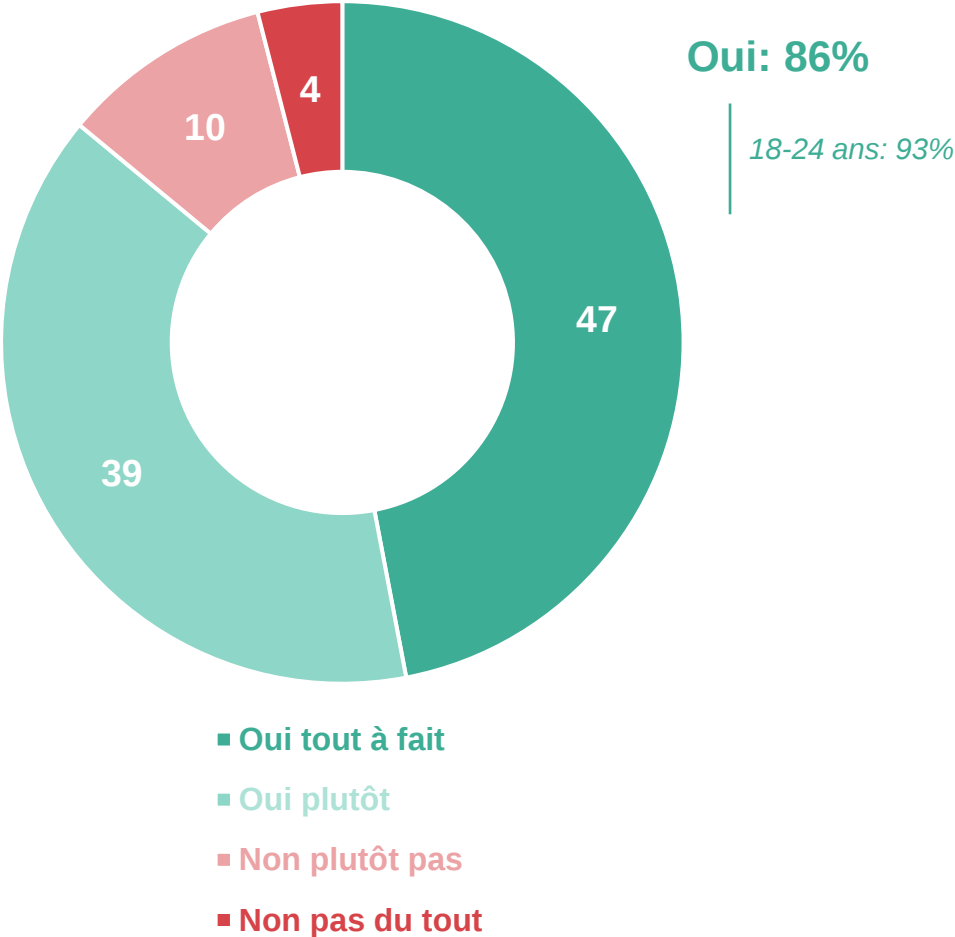
- Aux salariés dont l'employeur participe financièrement à la prise en charge des trajets domicile-travail, en % -



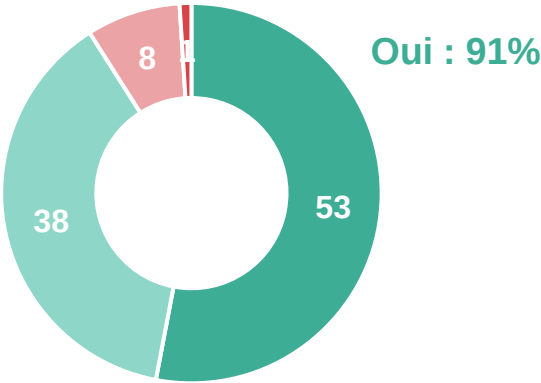
De manière générale les salariés estiment très majoritairement que les employeurs devraient participer financièrement à l'ensemble des frais liés aux trajets domicile-travail de leurs salariés. Une affirmation partagée autant par ceux qui bénéficient déjà d'une aide de la part de leur employeur que de ceux qui n'en bénéficient pas.

Aujourd'hui seule la participation au financement des transports en commun est une obligation légale pour les employeurs. Selon-vous les employeurs devraient-ils participer financièrement à l'ensemble des frais liés aux trajets domicile-travail de leurs salariés ?

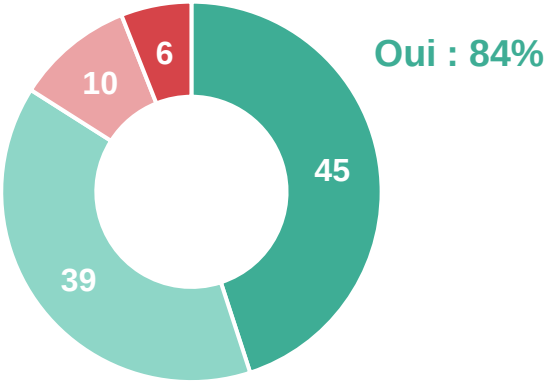
- A tous les salariés, en % -



Bénéficiaire déjà d'une participation financière de la part de leur employeur



Ne bénéficient pas de participation financière de la part de leur employeur

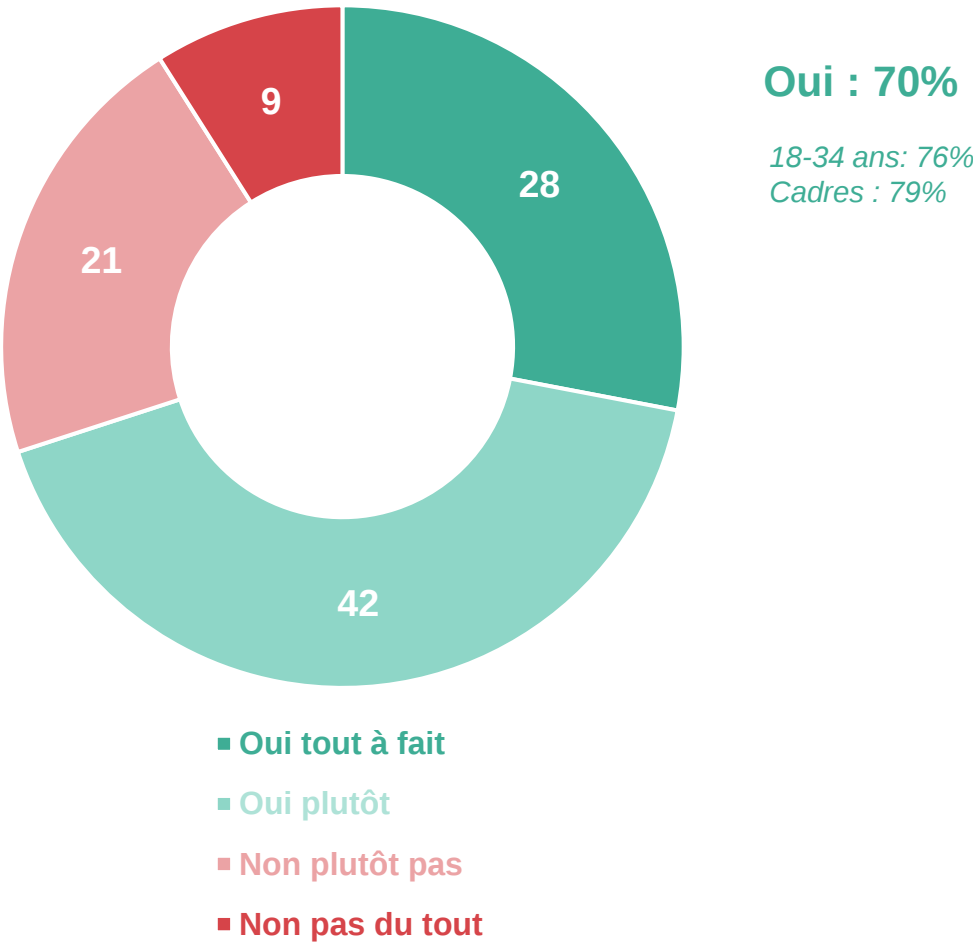


Les perceptions et le niveau d'appétence pour le budget mobilité unique (BMU)

7 salariés sur 10 estiment que c'est le rôle des employeurs d'inciter les salariés à utiliser des modes de transport plus durables, une opinion d'autant plus fréquente chez les plus jeunes et les catégories aisées de la population

Selon-vous, est-ce le rôle des employeurs d'inciter les salariés à utiliser des modes de transport plus durables (vélo, marche à pied, véhicules électriques, transports en commun...) ?

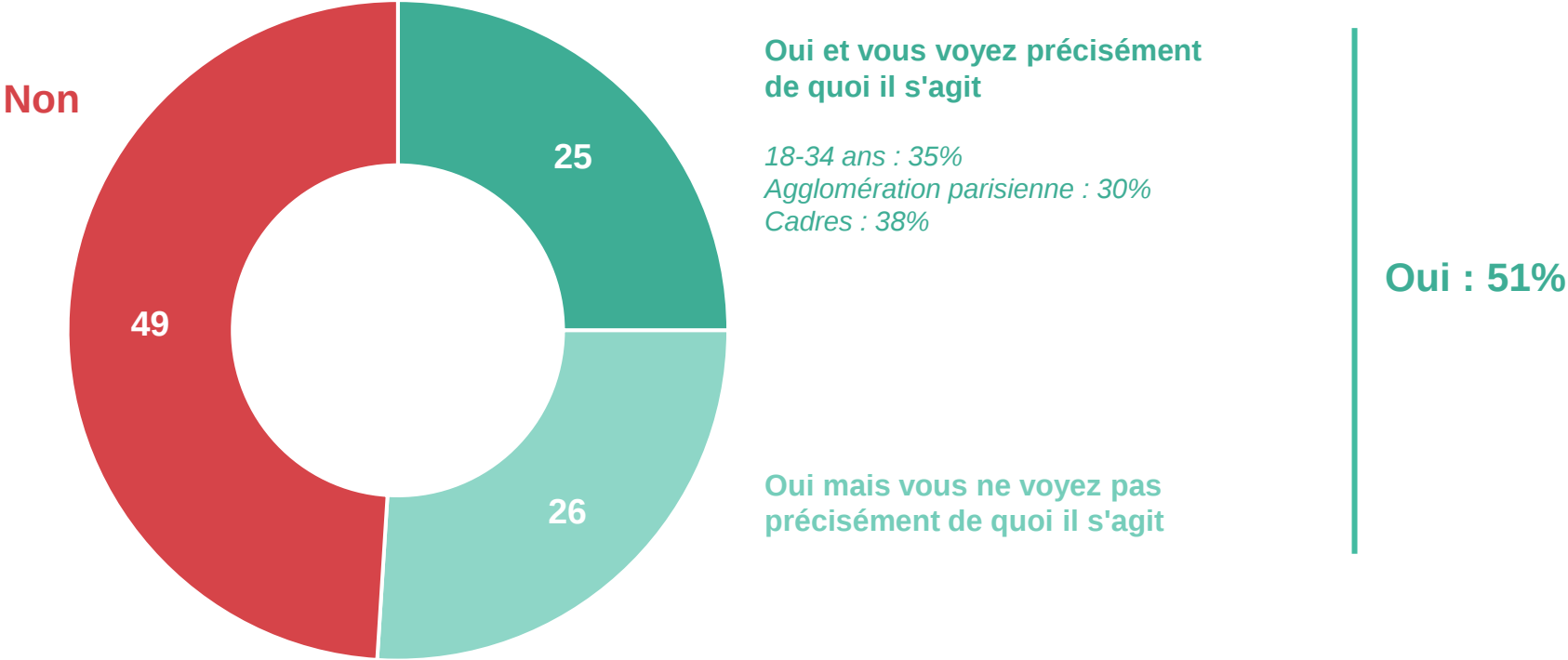
- A tous les salariés, en % -



1 salarié sur 2 reconnaît ne jamais avoir entendu parler du forfait mobilité durable, contre seulement 1/4 qui voient précisément de quoi il s'agit

Connaissez-vous le dispositif forfait mobilité durable ?

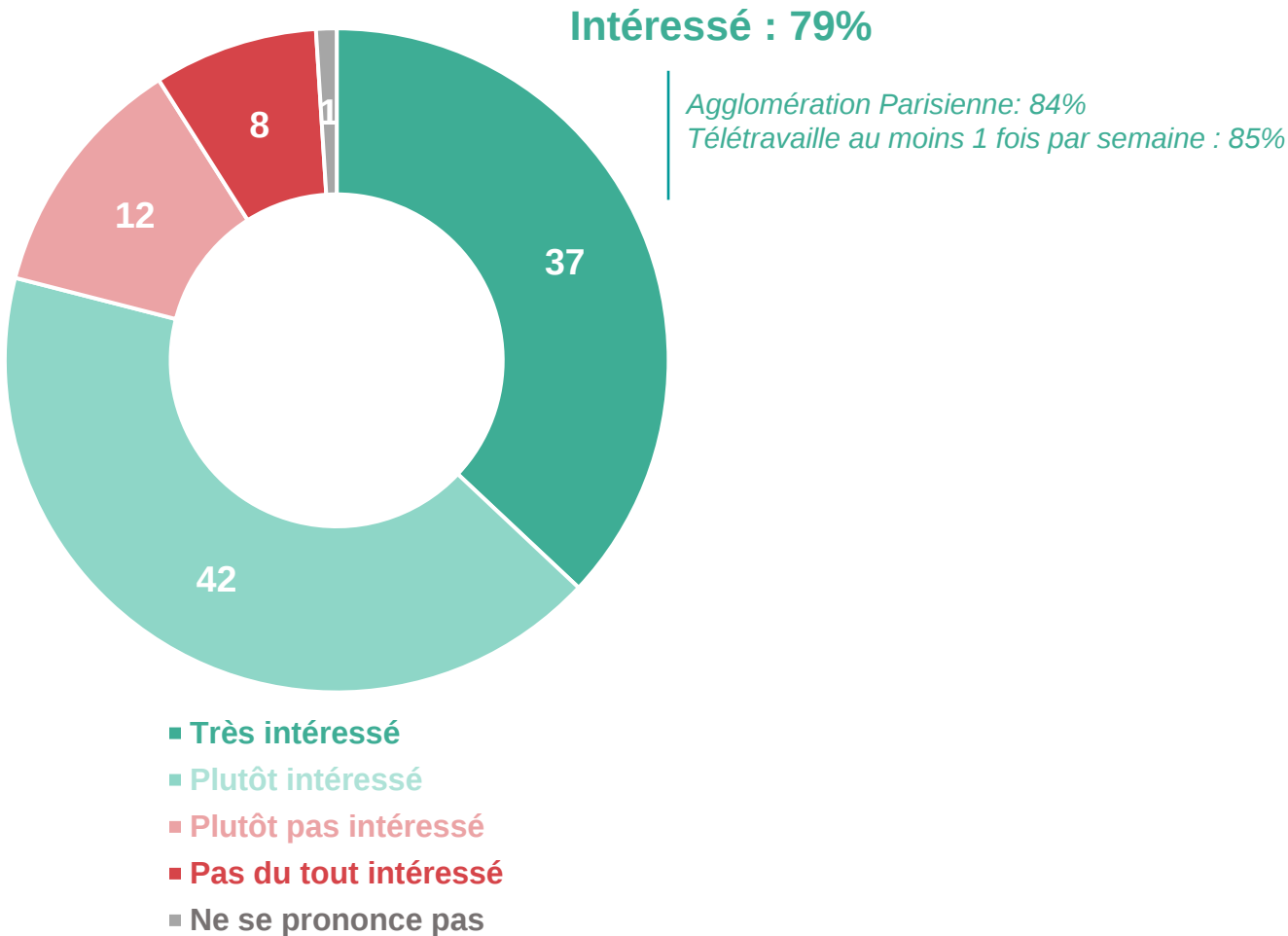
- A tous les salariés, en % -



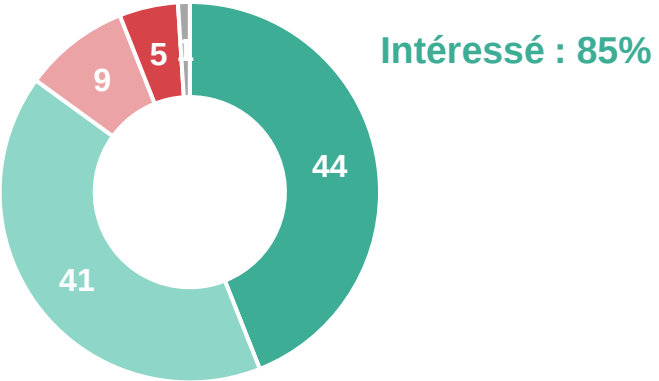
8 salariés sur 10 se déclarent intéressés par une aide financière de leur employeur facilitant l'accès à des modes de transport plus durables, une proposition qui intéresserait par ailleurs 3/4 des salariés ne bénéficiant pas d'aide de la part de leur employeur à l'heure actuelle

Seriez-vous intéressé(e) ou pas intéressé(e) par une aide financière de votre employeur facilitant l'accès à des modes de transport plus durables (vélo, marche à pied, véhicules électriques, transports en commun...) ?

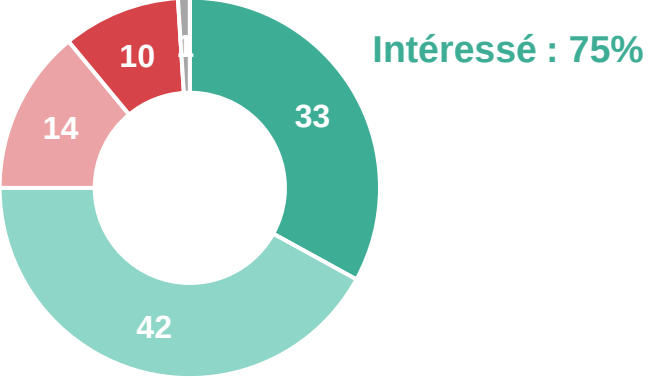
- A tous les salariés, en % -



Bénéficiaire déjà d'une participation financière de la part de leur employeur



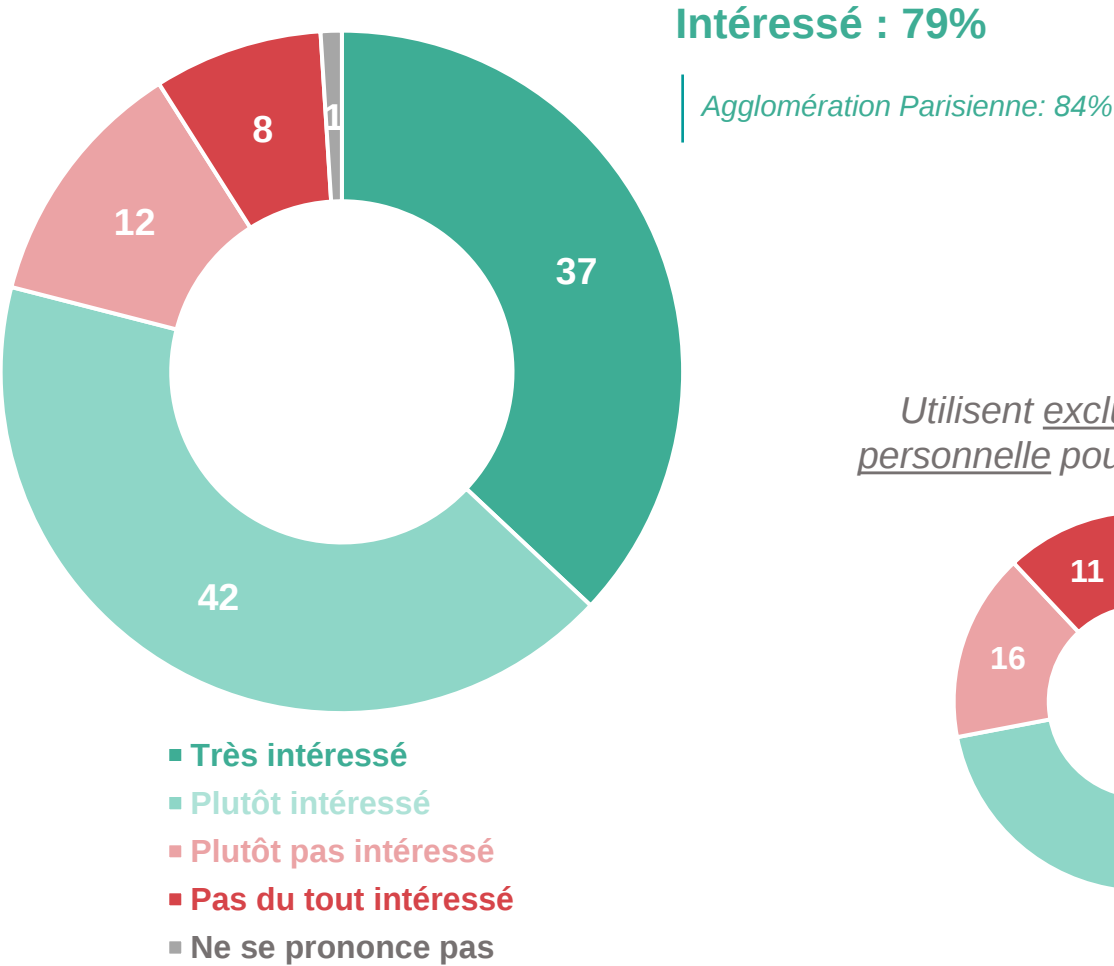
Ne bénéficient pas de participation financière de la part de leur employeur



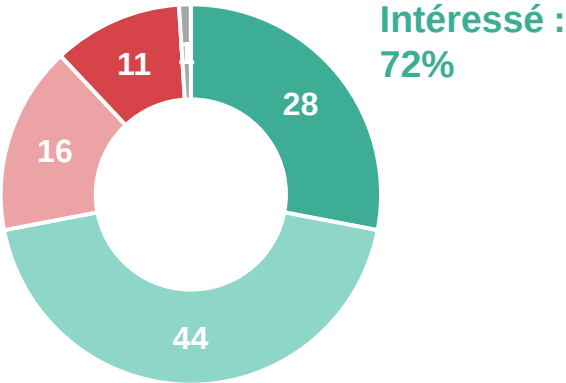
Parmi les salariés utilisant uniquement leur voiture personnelle pour se rendre au travail, 7 sur 10 se déclarent également intéressés par une aide financière de leur employeur facilitant l'accès à des modes de transport plus durables

Seriez-vous intéressé(e) ou pas intéressé(e) par une aide financière de votre employeur facilitant l'accès à des modes de transport plus durables (vélo, marche à pied, véhicules électriques, transports en commun...) ?

- A tous les salariés, en % -



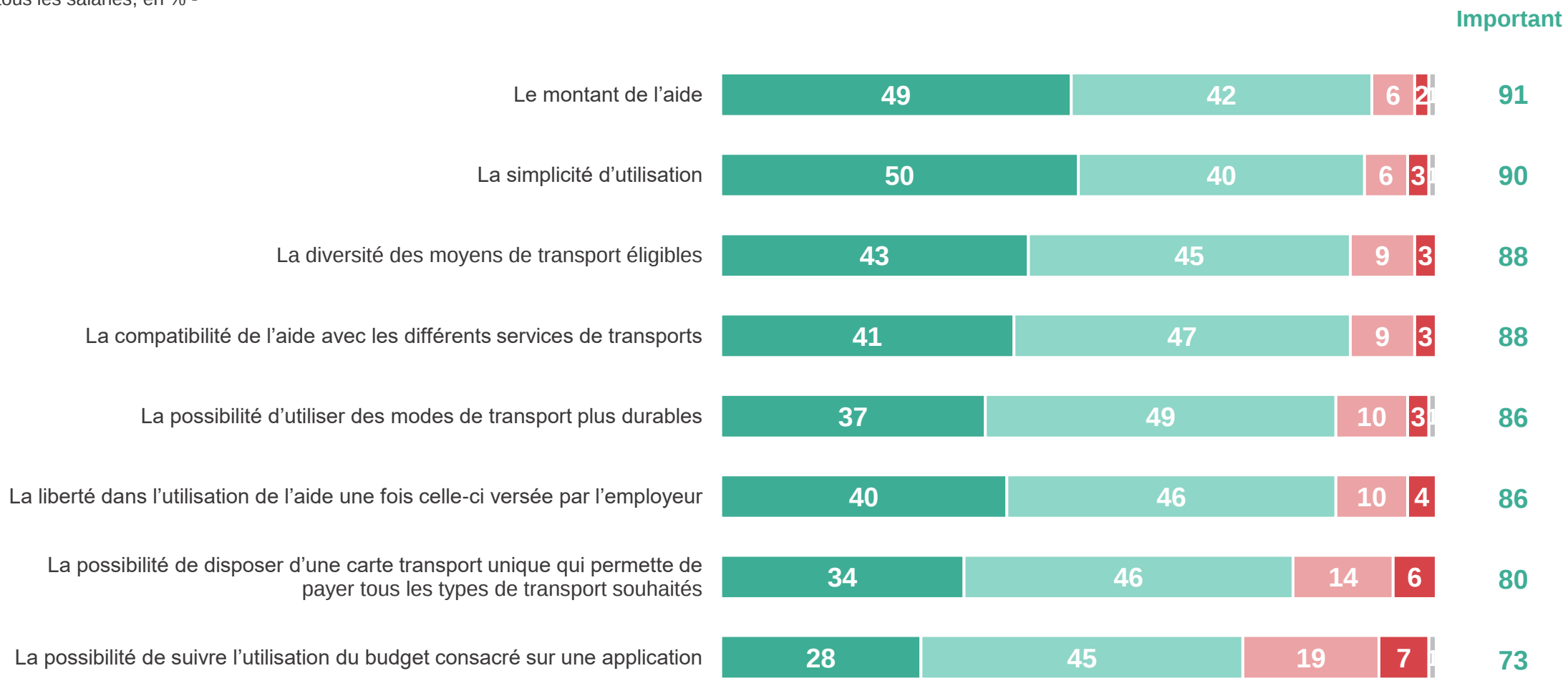
Utilisent exclusivement leur voiture personnelle pour se rendre à leur travail



Le montant de l'aide et la simplicité d'utilisation apparaissent comme les aspects les plus importants à prendre en compte dans le cadre d'une aide à l'utilisation de transports plus durables

Si votre employeur proposait une aide à l'utilisation de modes de transport plus durables diriez-vous que les aspects suivants seraient importants ou pas importants pour vous ?

- A tous les salariés, en % -

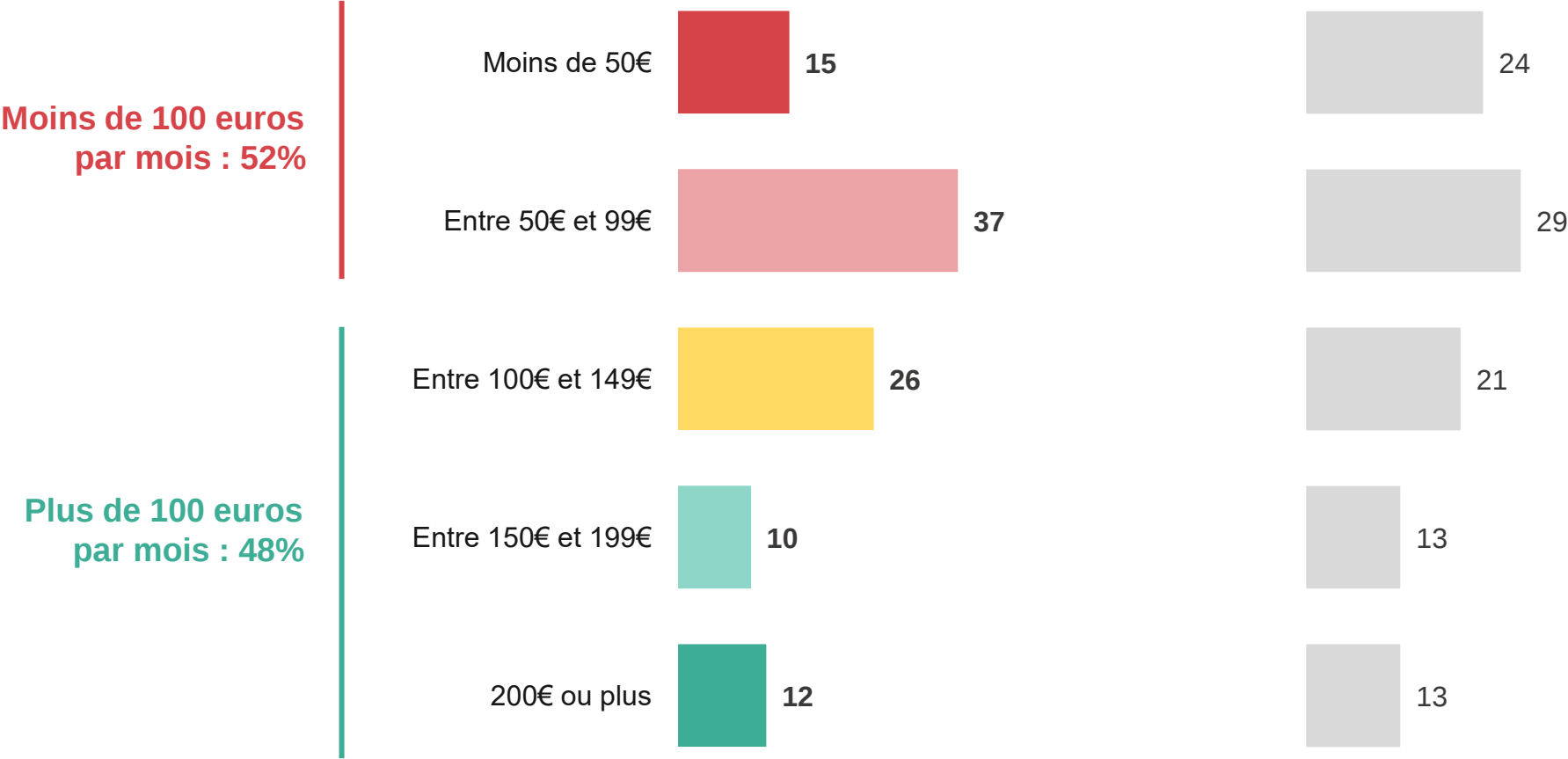


Près de la moitié des salariés indiquent que cette aide à la mobilité durable devrait être de 100€ ou plus par mois

Selon-vous quel devrait être le montant mensuel de ce type d'aide ?

- A tous les salariés, en % -

Rappel budget mensuel actuellement consacré par les salariés à l'ensemble de leurs trajets domicile-travail

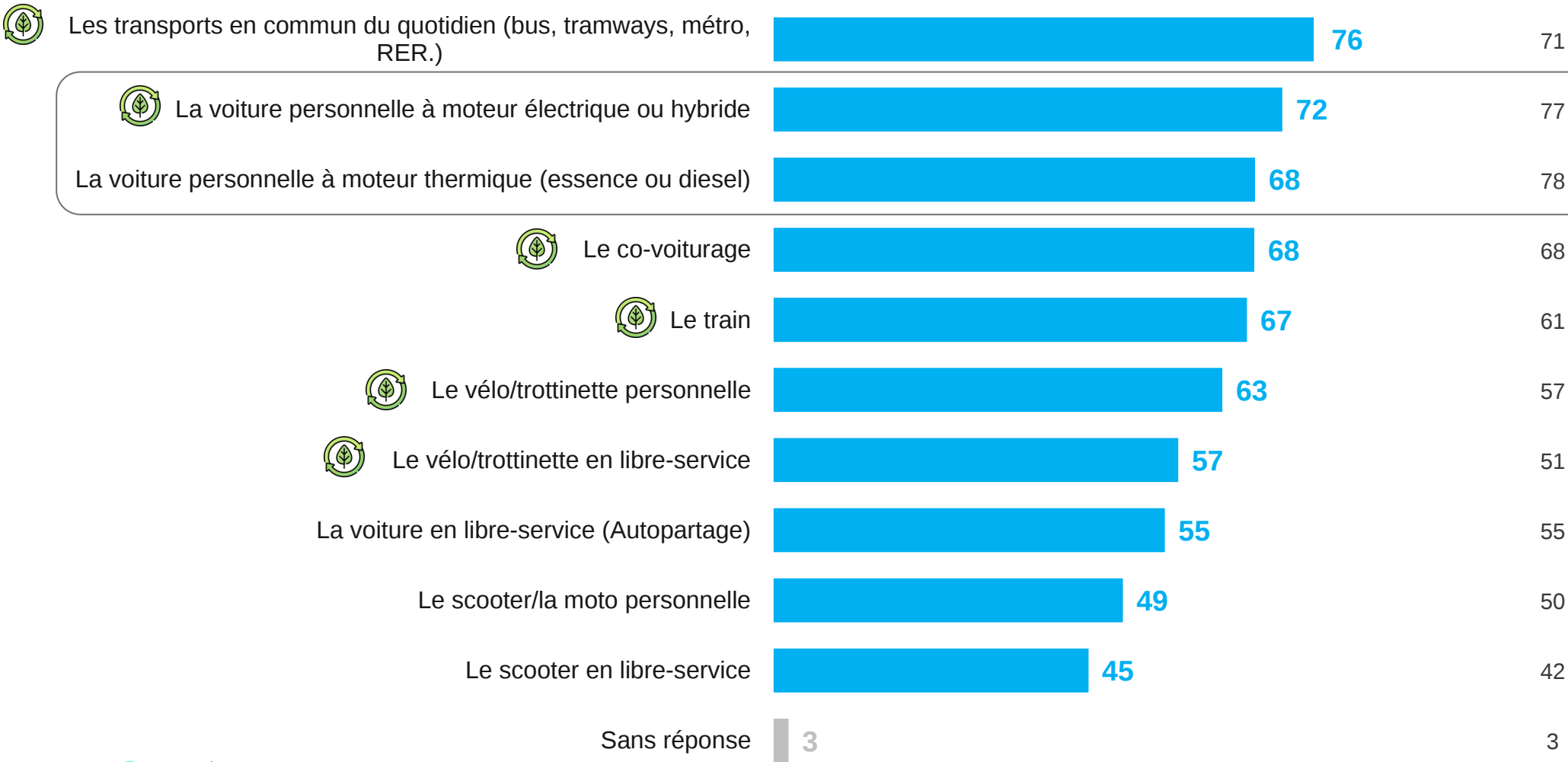


Globalement, les salariés souhaiteraient que cette aide facilitant l'accès à la mobilité durable concerne tous types de moyens de transports ... y compris leur voiture personnelle, qu'elle soit à moteur électrique ou thermique

Plus précisément, cette aide facilitant l'accès à la mobilité durable devrait-elle concerner les moyens de transport suivants ?

- A tous les salariés, en % de **Oui** -

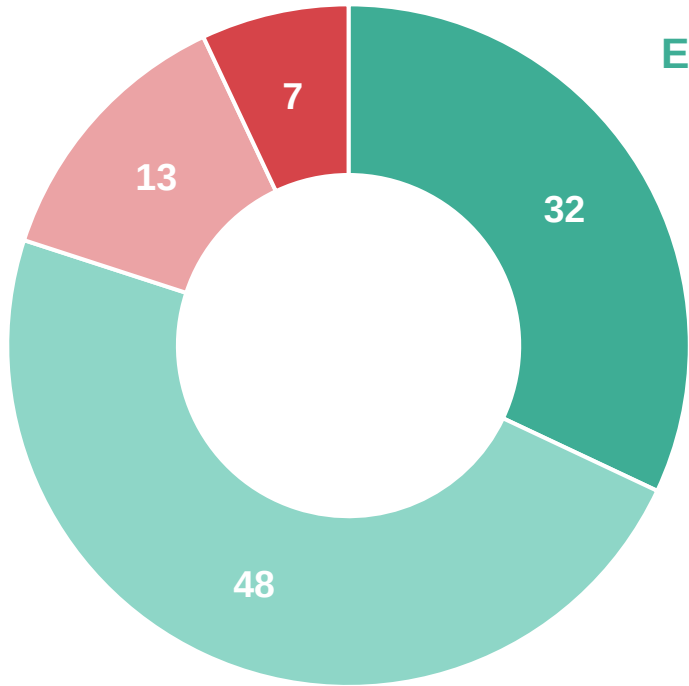
Utilisent exclusivement leur voiture personnelle pour se rendre sur leur lieu de travail



Dans ce contexte, 8 salariés sur 10 déclarent être préoccupés par l'instauration des ZFE dans 45 métropoles et agglomérations françaises, une part similaire auprès de ceux qui utilisent uniquement leur voiture pour se rendre à leur travail

45 métropoles et agglomérations françaises ont l'obligation d'instaurer une zone à faibles émissions mobilité d'ici à 2025. Les zones sont réservées uniquement aux véhicules les moins polluants. Personnellement diriez-vous que c'est une mesure qui vous préoccupe ou qui ne vous préoccupe pas ?

- A tous les salariés, en % -

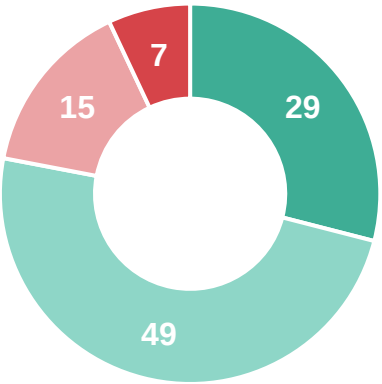


- Vous préoccupe beaucoup
- Vous préoccupe un peu
- Ne vous préoccupe plutôt pas
- Ne vous préoccupe pas du tout

Est préoccupé par la mesure : 80%

18-24 ans: 88%
Fait souvent des déplacements professionnels : 86%

Utilisent exclusivement leur voiture personnelle pour se rendre sur leur lieu de travail

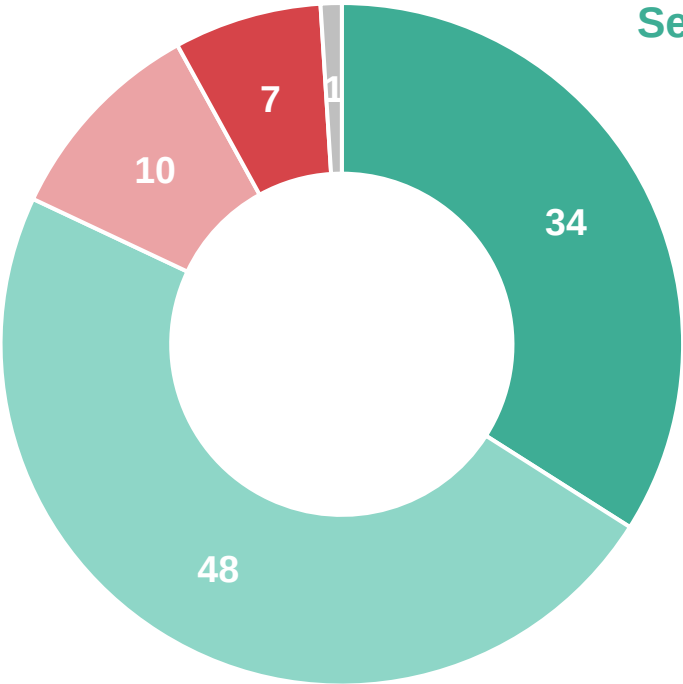


Est préoccupé par la mesure : 78%

Au final, plus de 8 salariés sur 10, et 3/4 des salariés utilisant uniquement leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, estiment que cette aide pour l'accès à des modes de transport plus durables pourrait les inciter à utiliser plus souvent ces modes de transport

Si votre employeur vous proposait une aide pour le financement de vos trajets domicile-travail facilitant l'accès à des modes de transport plus durables (vélo, marche à pied, véhicules électriques, transports en commun...) diriez-vous que cela vous inciterait ou ne vous inciterait pas à utiliser plus souvent ces modes de transport ?

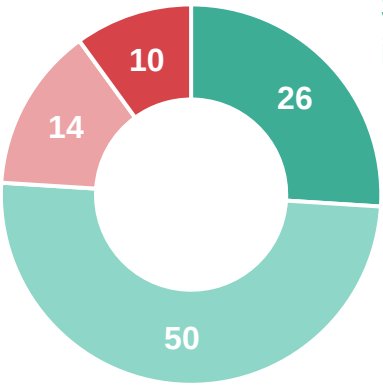
- A tous les salariés, en % -



Seraient incités : 82%

- Vous inciterait beaucoup
- Vous inciterait plutôt
- Ne vous inciterait plutôt pas
- Ne vous inciterait pas du tout
- Ne se prononce pas

Utilisent exclusivement leur voiture personnelle pour se rendre à leur travail



Seraient incités : 76%

Contacts

Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée des éléments techniques suivants : le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire** de l'étude, la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[LinkedIn](#)

Contact Harris Interactive en France :

- Jean-Daniel Lévy – Directeur délégué – Stratégies politiques et d'opinion – 01 44 87 60 66 – jdlevy@harrisinteractive.fr